

Plaidoyer superficiel contre le libre-échange extrême

JACQUES B. GÉLINAS, *Le néolibre-échange. L'hypercollusion business-politique*, Montréal, Écosociété, 2015, 190 pages

Gabriel Arsenault

Volume 10, Number 1, Fall 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/79442ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Arsenault, G. (2015). Review of [Plaidoyer superficiel contre le libre-échange extrême / JACQUES B. GÉLINAS, *Le néolibre-échange. L'hypercollusion business-politique*, Montréal, Écosociété, 2015, 190 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 10(1), 37–38.

PLAIDOYER SUPERFICIEL CONTRE LE LIBRE-ÉCHANGE EXTRÊME

Gabriel Arsenault

Doctorant en science politique, Université de Toronto

JACQUES B. GÉLINAS
**LE NÉOLIBRE-ÉCHANGE.
L'HYPERCOLLUSION
BUSINESS-POLITIQUE**

Montréal, Écosociété, 2015, 190 pages

Le nouveau livre militant de Jacques B. Gélinas en est un décousu qui apporte peu au débat. Dans les deux premiers tiers de l'ouvrage, largement inspirés de son livre *Le virage à droite des élites politiques québécoises* (Écosociété, 2003), l'auteur s'adonne à une condamnation assez peu originale de ce qu'il appelle le «néolibre-échange»; dans le dernier tiers, il se livre à un intrigant plaidoyer pour une économie coopérativiste.

Le néolibre-échange renvoie au nouveau type de libre-échange, plus néolibéral, qui sévit depuis la fin des années 1980. Il se distingue du libre-échange, dit de première génération, qui visait surtout à réduire les tarifs douaniers dans le commerce des marchandises. Le néolibre-échange, en effet, vise l'élimination de toutes les barrières, à la fois tarifaires et non tarifaires, et ce à la fois dans le commerce des marchandises, des services et des investissements. C'est ainsi que le néolibre-échange force les États à ouvrir les achats et contrats publics aux multinationales et donne aux investisseurs étrangers le droit de poursuivre en justice les gouvernements pour «abus» de réglementation. Alors que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT) instauré en 1948 illustre bien le premier type de libre-échange, l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) de 1988 et l'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord (ALENA) de 1994 illustreraient ce genre extrême de libre-échange.

Gélinas voit d'innombrables problèmes avec le néolibre-échange: dégradation de l'environnement, croissance des inégalités, perte de souveraineté des États, affaiblissement de la démocratie, démantèlement de l'État-providence et le surendettement des ménages et des États, notamment. L'auteur ne fait pas dans la nuance: ces désavantages ne sont compensés par aucun avantage pour le citoyen ordinaire. Ainsi, le néolibre-échange n'a pas tenu ses promesses en matière économique; l'ALE et l'ALENA, en particulier, ne semblent pas avoir contribué positivement à l'économie du Québec (p.70-72).

Une attention particulière est accordée à la relation entre le néolibre-échange et la souveraineté populaire. Gélinas rappelle par exemple que le Parlement canadien n'a jamais eu l'occasion de véritablement

débattre de l'ALE ou de l'ALENA (ou encore des accords néolibéraux subséquents). En effet, au Canada, c'est l'exécutif, au nom de la Couronne, qui signe les accords internationaux. Un chapitre au complet est dédié à décrire l'opacité avec laquelle Brian Mulroney en est venu à signer l'ALE avec les États-Unis, sous l'influence des lobbys d'affaires.

Gélinas en veut particulièrement au Parti québécois, censé défendre la souveraineté du peuple québécois et les valeurs progressistes, d'en être venu, sous la direction de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry, à appuyer entièrement le néolibre-échange. Pour l'auteur, l'idée voulant «qu'un petit pays ait besoin d'un grand marché pour prospérer» n'a aucun fondement.

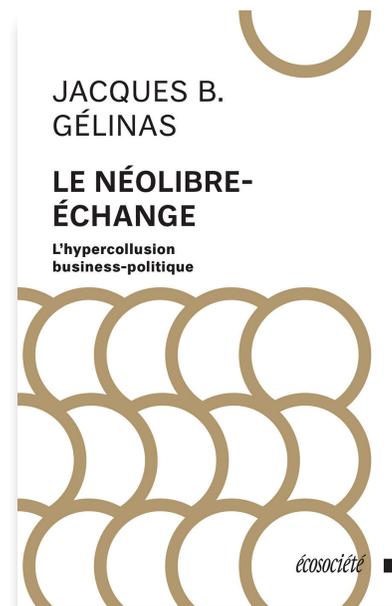
On a plutôt l'impression que l'auteur n'a littéralement jamais été mis au courant de tout le débat autour de l'économie sociale qui se tient au Québec depuis le milieu des années 1990.

Le jugement de Gélinas nous apparaît sévère. Si sa critique bien sentie du caractère antidémocratique de l'ALE et de l'ALENA nous semble difficile à réfuter, son analyse des conséquences de ces accords gagnerait à être mieux appuyée par la recherche académique.

Dans une note de recherche récente, le professeur de l'ENAP, Stéphane Paquin, rappelle, chiffres à l'appui, que l'ALENA a eu des effets positifs sur l'économie québécoise, notamment sur les plans de l'emploi et des salaires¹. Similairement, la recherche ne confirme pas l'existence d'un lien causal fort entre l'ALENA et ladite «reculade sociale» décriée par Gélinas². D'autres facteurs, comme l'idéologie des partis politiques au pouvoir, jouent un rôle plus déterminant. D'ailleurs au Québec, l'idée selon laquelle l'État social ne fait que se démanteler depuis le début des années 1980 doit être nuancée. En même temps que Bouchard poursuivait son déficit zéro et imposait d'importantes coupes en santé et en éducation, il a lancé le réseau des centres de la petite enfance,

1 Paquin, Stéphane et Kirouac, Louis-Alexandre. 2014. *L'impact de l'ALENA sur le Québec pour les nuls*. Montréal, Groupe d'études sur les relations internationales du Québec.

2 Voir par exemple: Haddow, Rodney. 2015. *Comparing Quebec and Ontario: Political Economy and Public Policy at the Turn of the Millennium*. University of Toronto Press.



une allocation familiale intégrée, un régime général d'assurance médicaments et une foule de politiques pour l'économie sociale en plus de passer une loi sur l'équité salariale fortement décriée par le patronat.

On aurait pu penser que la deuxième partie du livre aurait tâché de préciser ce que Gélinas propose en matière de commerce international. Quels genres d'accords commerciaux internationaux, notamment avec les États-Unis, devrait-on favoriser? Un protectionnisme étanche? Un libre-échange de première génération? Un libre-échange plus étendu, avec certains éléments dudit néolibre-échange extrême en moins (ex. le chapitre 11 de l'ALENA, qui autorise les compagnies étrangères à poursuivre les États pour réglementation excessive)? Et si le Québec devenait un pays souverain? Gélinas n'offre aucune réponse à ces questions difficiles.

Au lieu de cela, Gélinas nous offre un plaidoyer très superficiel du coopérativisme. Il change de sujet. Puisque le coopérativisme ne remet pas en question le marché, reste posée la question de l'étendue de ce marché au-delà des frontières nationales. On réalise alors que pour Gélinas, le vrai problème n'est pas le (néo)libre-échange, mais bien le capitalisme.

Cette deuxième partie du livre, bien que plus surprenante, n'en est pas moins superficielle que la première. Le capitalisme est associé à l'égoïsme et la cupidité; le coopérativisme à la coopération et la solidarité. Gélinas nous dit qu'il faut choisir le coopérativisme. Comment pourrait-on s'opposer à la vertu?

Après un rapide survol de l'histoire du coopérativisme au Québec, Gélinas convient un peu tristement que nos grandes coopératives, à commencer par le Mouvement Desjardins, ont largement perdu leur âme. Qu'à cela ne tienne, de nouvelles coopératives prendront le flambeau de la civilisation, conclut-il. Gélinas prend ainsi l'exemple de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui illustrerait particulièrement bien la logique coopérativiste. Concrètement, en

VOIR NÉOLIBRE-ÉCHANGE

suite à la page 38

ANTISPÉCULATION...

suite de la page 36



sur une FFC est, là aussi, peu sensible aux fluctuations du marché immobilier et demeure longtemps abordable pour des acquéreurs de peu de moyens.

Ceci dit, il faut souligner l'existence d'un chaînon faible dans cet excellent ouvrage, dont nous n'avons relaté que l'essentiel. Ce chaînon, qui semble ressortir d'un choix éditorial du directeur de l'ouvrage, est la surreprésentation de la théorie et des exemples des FFC en milieu urbain. Sur l'ensemble du livre, en effet, un seul chapitre traite spécifiquement des fiducies foncières en milieu agricole, en abordant de manière schématique les problèmes et les défis particuliers qu'affrontent aujourd'hui ceux et celles qui veulent vivre de la terre en Amérique du Nord. Or, les enjeux de l'appropriation du sol en milieu agricole ne manquent pas et diffèrent substantiellement de ceux en milieu urbain: la terre y assure des fonctions multiples, à commencer par des fonctions économiques en étant le cœur de l'établissement agricole et des activités qui s'y déroulent. Elle joue aussi un rôle identitaire fort, qui se décline à travers des niveaux d'appartenance distincts de ceux que l'on retrouve généralement en zone urbaine; ainsi fait-on plus souvent référence en campagne à la réalité du «territoire» pour désigner l'ancrage sensible et concret des pratiques dans les caractéristiques bio-physiques, mais aussi socioculturelles de l'espace habité. Toutes ces fonctions exigent des arrangements institutionnels spécifiques, qui ont fait l'objet de plusieurs expériences aux États-Unis. L'ajout d'un encadré sur la ferme Cadet-Roussel à Mont-Saint-Grégoire, qui est la première fiducie foncière agricole au Québec, vient cependant atténuer quelque peu ce manque de développements sur les réalités du monde agricole.

Une dernière remarque pour conclure. En traduisant cet ouvrage, qui s'apparente davantage à un «reader» qu'un manuel, les éditions Écosociété étoffent un catalogue déjà bien garni de textes qui présentent les dynamiques émergentes des mouvements écologistes

Si ce travail de traduction est important parce qu'il enrichit effectivement la réflexion au Québec sur les apories du productivisme et du capitalisme, il rencontre cependant des limites: [...] les mouvements écologistes anglo-saxons ne disposent pas des mêmes références symboliques que le Québec.

dans les pays anglo-saxons. La collection «Guides pratiques», à laquelle appartient cet ouvrage, témoigne de ce projet éditorial, qui plonge notamment ses racines dans la sensibilité libertarienne de l'écologie sociale américaine. Si ce travail de traduction est important parce qu'il enrichit effectivement la réflexion au Québec sur les apories du productivisme et du capitalisme, il rencontre cependant des limites: davantage portés sur la primauté des initiatives portées par la «société civile» et privilégiant les approches pragmatiques et le «do it yourself», les mouvements écologistes anglo-saxons ne disposent pas des mêmes références symboliques que le Québec. La prépondérance accordée à l'autonomie communautaire, la relative dévalorisation des institutions publiques comme instance d'action et de légitimation, ainsi que le fort ancrage de la culture des droits dans la vie publique ne recouvrent que partiellement l'expérience historique, sociale et politique d'ici. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, parce qu'ils ont été au cœur d'une entreprise de maîtrise du destin du Québec, l'État et les institutions publiques demeurent

investis d'une expressivité et d'une réflexivité politique toujours vivante, qui seront appelées à jouer un rôle déterminant dans la transition écologique qui s'amorce.

Ainsi, si les FFC constituent une voie qui peut élargir le champ d'action et de réflexion pour lutter contre les asymétries sociales liées à l'appropriation de l'espace habité, elles font référence à des cadres institutionnels et des figures de sens qui ne trouvent qu'un écho imparfait au Québec, qui a historiquement privilégié l'action législative pour agir sur les contradictions sociales. Cela ne disqualifie en rien les FFC, au contraire: en s'inspirant d'elles tout en reconnaissant leurs limites, il est impératif de développer des contenus théoriques et des fondements pratiques à une transition écologique proprement québécoise qui s'appuiera sur l'expérience particulière que le Québec a développée à travers l'histoire de ses luttes, mais aussi de ses accords internes fondamentaux. De la même manière que Fernand Dumont appelait de ses vœux la fabrication d'un «socialisme d'ici», le travail d'édition utile que mène Écosociété montre, *via negativa*, tout le travail qui reste à abattre pour sortir de l'aliénation le sujet de la transition écologique au Québec. ❖

NÉOLIBRE-ÉCHANGE...

suite de la page 37



quoi cette caisse est-elle différente? Gélinas ne semble connaître de cette caisse que son nom, se limitant ainsi à expliquer qu'elle a inscrit «dans son nom la raison de son existence: la solidarité» (p. 172). Pire, Gélinas induit le lecteur en erreur en suggérant que la Caisse d'économie solidaire Desjardins vient de la Caisse populaire de la Basse-Ville de Québec (p. 172). Le site web de la Caisse d'économie solidaire Desjardins indique pourtant clairement qu'elle résulte de la fusion de la Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs (Québec), de la Caisse d'économie des syndicats nationaux de Montréal ainsi que de La Caisse d'économie de Lanaudière.

Incroyable, mais vrai. Non seulement l'auteur n'explique pas que ce qui distingue la Caisse d'économie solidaire Desjardins est son appui aux entreprises d'économie sociale du Québec, il ne glisse pas un seul mot sur l'économie sociale. Ainsi, Gélinas vante les efforts du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), sans mentionner une seule fois le Chantier de l'économie sociale. Il évoque en passant l'économie sociale et solidaire française (p. 183), mais pas la québécoise! À lire l'ouvrage, on n'a pas l'impression que cette omission résulte d'une critique

tacite de l'économie sociale. On a plutôt l'impression que l'auteur n'a littéralement jamais été mis au courant de tout le débat autour de l'économie sociale qui se tient au Québec depuis le milieu des années 1990. En effet, si la Caisse d'économie solidaire Desjardins est une «pièce de l'alternative à la globalisation financière» et une illustration concrète du coopérativisme, c'est sûrement au moins en partie grâce aux entreprises d'économie sociale avec qui elle fait affaire.

Gélinas manque ainsi une occasion en or de contribuer au débat sur l'économie sociale. Alors que Nancy Neamtan, à la tête du Chantier depuis sa création dans la foulée du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, cède sa place à Jean-Martin Aussant, une réflexion sur la relation entre l'économie sociale québécoise, le capitalisme et la solidarité nationale serait tombée à point.

En somme, l'ouvrage déçoit. La première partie est essentiellement une reprise d'une publication antérieure et demeure peu informée par la recherche universitaire; la deuxième partie s'agence mal à la première et semble être vingt ans en retard sur les débats qui se tiennent dans la société civile. ❖